



Le TriviCourtois

n°8 Le journal municipal de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes - Janvier 2017



Le mot des élus

Avec l'esprit de Noël, de nombreuses structures ont participé aux décorations de la commune, le RAM, les résidents de l'EHPAD, le Centre de Loisirs, l'école de Saint-Trivier-de-Courtes, l'Espace Jeunes et le Centre Multi-accueil. Jeudi 15 décembre, quelques-uns d'entre eux se sont réunis pour symboliser l'union intergénérationnelle à travers une photo. À leur image, nous voudrions nous rassembler, nous tous, face à un territoire qui change, les régions et maintenant les communautés de communes. Nous voulons vous assurer de tout notre engagement à faire au mieux, dans l'intérêt de tous. Nous voulons vous assurer de notre indéfectible soutien et de notre proximité.

En cette nouvelle année, nous tenons tout spécialement à souhaiter à chacun d'entre vous une bonne et heureuse année 2017 que nous espérons à la hauteur de vos souhaits.

Le mot du Maire

En ce début d'année 2017, je vous présente, chères Trivicourtoises, chers Trivicourtois, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

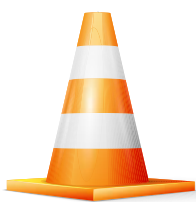
Vous lirez ce **TriviCourtois** après la cérémonie des vœux du Conseil Municipal qui vous aura, pour les présents, permis d'entendre le résumé de l'action de vos élus municipaux, et pour ceux qui n'ont pas pu être présents, ce journal vous apportera l'information qui vous est due et promise tous les quadrimestres. Changer d'année, c'est tourner une page, mais c'est aussi et surtout en ouvrant une, destinée à être écrite par nous tous, par nous les élus, mais aussi par tous les acteurs économiques, associatifs, administratifs, les anciens, les jeunes, les actifs, les retraités... et par chaque individu que nous sommes. La « page 2017 » promet d'être riche en événements et je vous invite à en profiter sans retenue, en vous souhaitant très sincèrement la réussite que vous méritez, que nous méritons tous. Les événements, que vos élus municipaux auront à maîtriser, sont de tout ordre, mais la ligne directrice ne déviara pas : préparer notre commune à son futur, dans la

mesure de ses moyens. Je me plais à citer, comme il me vient à l'esprit :

- ▶ le changement d'échelle de notre intercommunalité, avec la création de la **Communauté d'Agglos du Bassin de Bourg-en-Bresse** (la CA3B) ;
 - ▶ les actions récurrentes pour que notre commune conserve, encore longtemps, son image d'un **centre-bourg dynamique** et utile, des actions à visée économique, sociale, culturelle, éducative ;
 - ▶ poursuivre l'accompagnement des projets à but économique, créateurs d'emplois, de services...
 - ▶ poursuivre les actions visant à favoriser le bien-vivre ensemble, particulièrement sur le domaine et les équipements publics ;
 - ▶ sans oublier de soutenir les initiatives de chacun (associations, services...).
- Anticiper, mais aussi savoir s'adapter... c'est bien ce que nous devons réussir à écrire tous ensemble en 2017, et je ne doute pas que nous en sommes capables.

BONNE ANNÉE 2017 et tous mes souhaits pour la réussite de vos, de nos projets.

L'avancée des travaux



Plusieurs chantiers sont en cours ou finis sur notre territoire. Tous ces chantiers modifieront le paysage de la commune tout en améliorant les services offerts à la population.

Nouveaux points lumineux

Pour une meilleure sécurité, quatre nouveaux points lumineux ont été installés dans la commune. Un situé route de Talapiat, trois autres route de Servignat (deux vers le local « Comtet » et un au lieu dit l'Étang).

Trois réverbères ont été réparés, un route de Bourg « au Pavé », un rue Docteur Perret et un au Christinoz, rue du 19 mars 1962.

En dehors de l'agglomération, et par mesure de sécurité, la commune s'est donné pour règle, d'installer de l'éclairage public uniquement aux carrefours des voies communales.

Portes de l'église

Les portes de l'église avaient bien besoin d'un ravalement. C'est chose faite par une entreprise agréée par l'architecte des Bâtiments de France. Les portes ont été sablées puis teintées à l'huile de lin.



Le nouvel emplacement de l'arrêt de bus est en service

Arrêt de bus

L'arrêt de bus de la ligne numéro 150 a été transféré sur la déviation par le Conseil Départemental, pour des raisons de sécurité et d'accessibilité. Les travaux ont été intégralement pris en charge par le Conseil Départemental. Il est en service depuis le 21 novembre 2016. Nous attendons l'avis sur la déclaration préalable de travaux qui a été déposée à la DDT, pour installer un abri bus côté place du Petit Pont.

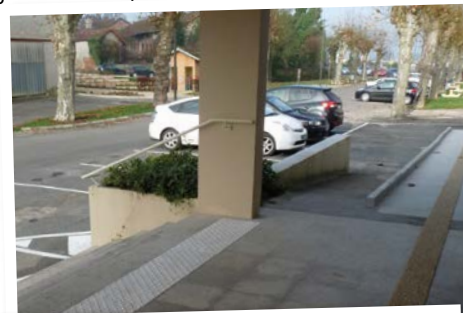
Commission voirie et abords

La commission voirie, sous la responsabilité du troisième adjoint, est chargée de la surveillance du réseau routier de la commune et de tout ce qui concerne les abords : fossés, talus, signalétique, etc. Elle visite les routes et chemins pour établir les travaux à faire. Le travail de la commission est ensuite présenté au Conseil Municipal pour permettre d'établir le budget entretien voirie. Elle rend compte également des travaux réalisés.

Ouverture de la Maison des Services Au Public (MSAP)

La MSAP de Saint-Trivier-de-Courtes, installée dans le bureau de La Poste, a été inaugurée le vendredi 25 novembre par la Sous-Préfète de l'Ain, Madame Caroline GADOU, Monsieur Michel BRUNET Maire de la commune, Madame COLLET Directrice de secteur et Monsieur FARENC Délégué des représentants territoriaux, délégation Centre-Est.

La Maison des Services Au Public délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. Un agent de La Poste de Saint-Trivier-



Le bâtiment de La Poste est maintenant accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

de-Courtes, accompagne les usagers dans leurs démarches de la vie quotidienne.

Ce sont des guichets polyvalents, chargés d'accueillir, orienter et aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics.

Dans le bureau de La Poste, vous pourrez accéder aux services de la CPAM, de la CARSAT, de la CNAF, de la MSA et de Pôle Emploi.



Le déplacement se fait en toute sécurité.

Sentier piétonnier de la route de Pont-de-Vaux

Ce sentier, qui longe la route de Pont-de-Vaux depuis la route de La Croix-Blanche jusqu'à Intermarché, est maintenant revêtu d'enrobé.

Réservé aux piétons, il permet à ceux-ci de se déplacer en toute sécurité pour se rendre à la zone commerciale d'Intermarché et de Gamm Vert.

Réhabilitation du Parc d'activités de Roujus

La Z.A. des Reisses de Cormoz, zone d'activités d'envergure intercommunale, est actuellement en fin de commercialisation.

Afin de poursuivre leur politique de développement économique, les conseillers communautaires ont décidé de réhabiliter le Parc d'Activités de Roujus situé à Saint-Trivier-de-Courtes à proximité de la déchèterie, sur une surface totale d'environ 5,5 ha, idéalement situé le long de la départementale D975 sur l'axe Bourg-en-Bresse / Chalon-sur-Saône.

Il s'agit de réaliser des plateformes équipées (éligibles à la fibre optique), des voiries d'accès avec parkings partagés et un bassin de rétention. Au préalable de ces travaux, une haie bocagère, financée à 70 % par la Région, a été plantée en lisère de la zone afin de



Le Parc d'Activités de Roujus

créer un écran végétal entre les futures entreprises et les habitations les plus proches.

Le montant global des travaux de réhabilitation est de 1 010 000 € HT, soutenu à hauteur de 215 000 € par l'Etat (DETR). Les travaux ont démarré en septembre 2016 pour une durée de 7 mois.

Réhabilitation de l'ancienne beurrerie

En collaboration avec la Semcoda, la Communauté de communes s'est engagée dans les travaux d'aménagement de l'ancienne beurrerie, route de Curciat à Saint-Trivier-de-Courtes.

Les travaux, qui ont démarré en novembre 2015, vont permettre de créer 7 logements, 2 locaux d'activités et l'atelier technique communautaire.



Le montant total de l'investissement est de près de 900 000 €, dont 540 000 € TTC pour la Communauté de communes.

L'objectif de cette rénovation est multiple puisqu'il s'agit de réhabiliter une friche à l'entrée de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes, d'accueillir de nouveaux habitants dans les 7 logements et de nouvelles activités commerciales et des services.

C'était également une demande de la fromagerie voisine LA COMPAGNIE DES FROMAGES & RICHESMONTS pour qui le fait d'avoir des logements dans l'enceinte de son site industriel risquait à terme de compromettre son autorisation d'exploiter. Les logements ont donc été supprimés au profit de bureaux et vestiaires. La pérennité du site industriel est ainsi préservée.

Les anciens bureaux de la fromagerie deviennent des locaux d'activités.

Pour louer ces logements :

3 T3 et 4 T2 sont disponibles, s'adresser à la Semcoda de Bourg-en-Bresse par téléphone au 04 74 22 40 66 ou par fax 04 74 45 27 82.

La future Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse

Rationaliser la carte intercommunale des départements, tel était l'un des objectifs de la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe.

C'est chose faite sur notre territoire puisque les 7 intercommunalités couvrant le bassin de vie de Bourg-en-Bresse vont fusionner au 1^{er} janvier 2017. Les Communautés de communes du Canton de Saint-Trivier-de-Courtes, de Montrevel-en-Bresse, de Coligny, de Treffort-en-Revermont, de la Vallière, de Bresse Dombes Sud Revermont et de Bourg-en-Bresse Agglomération formeront, la **Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B)** regroupant 76 communes et 127 500 habitants. Un Comité de pilotage composé de 4 élus par intercommunalité a réfléchi à l'organisation politique et administrative de la future collectivité. Michel Brunet (Saint-Trivier-de-Courtes), Valérie GUYON (Saint-Nizier-le-Bouchoux), Michel LEMAIRE (Mantenay) et Aimé NICOLIER (Lescheroux) ont activement participé à ces travaux. Aucune compétence communautaire ne sera rétrocedée aux communes.

D'un point de vue pratique, les services à la population mis en place par notre

intercommunalité tels que le centre multi-accueil, le relais assistants maternels, l'espace jeunes, les équipements sportifs, la collecte des ordures ménagères et la déchèterie continueront à fonctionner comme aujourd'hui tout en bénéficiant des effets positifs de la mutualisation de moyens : remplacement de personnel, achats de matériels et fournitures en grosse quantité pour faire des économies d'échelle, etc.

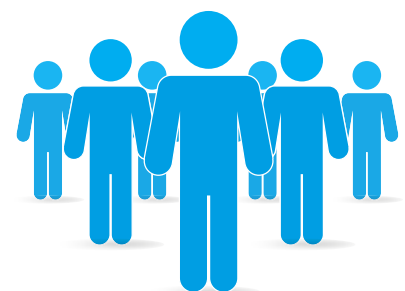
L'accueil des usagers se poursuivra à l'Espace de la Carronnière. Les services seront supervisés à l'échelle d'un

territoire plus vaste, le « **pôle territorial Bresse** » qui sera situé à Montrevel-en-Bresse.

La continuité des services au public est l'objectif n°1 des élus en charge de la fusion.

D'un point de vue politique, les conférences territoriales calquées sur les mêmes territoires réuniront les anciens et nouveaux conseillers communautaires pour débattre des projets locaux. En effet notre territoire passera de 26 représentants communautaires à 12 (un par commune). Ces derniers siégeront au Conseil communautaire de la CA3B.

Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B), c'est :



127 500
habitants

État civil

NAISSANCES

CUREAU Nathan, né le 4/09/2016
BRISSON Julia, née le 8/10/2016
GUILLAUME Rémi, né le 15/11/2016

MARIAGES

Jean-Pierre DEBOST et Sabine PAGET,
le 22/10/2016
Anthony GAZELLE et Estelle GUILLAUME,
le 29/10/2016

DÉCÈS

- Mme Lyda MALIN, décédée le 26/08/2016 à Brou, née le 25/02/1929 à St-Nizier le Bouchoux
- Mme Hélène BERTHET, décédée le 4/09/2016 à la maison de retraite, née le 21/11/1921 à Servignat
- Mme Dominique FONFREIDE, décédée le 18/09/2016 à Servas, née le 22/01/1956 à Lyon
- M. Armand BILLODY, décédé le 28/09/2016 à la maison de retraite, né le 15/09/1925 à Courtes
- Mme Marie TROMPILLE, décédée le 3/10/2016 à la maison de retraite, née le 6/09/1919 à Romenay
- Mme Marie MARILLER, décédée le 17/10/2016 à Saint-Trivier-de-Courtes, née le 5/11/1921 à Curciat-Dongalon
- Mme Armande VEUILLET, décédée le 28/10/2016 à Fleyriat, née le 22/09/1927 à Servignat
- Mme Marie BOUVARD, décédée le 14/11/2016 à Fleyriat, née le 16/03/1923 à Saint-Trivier-de-Courtes
- Mme Andrée DUBOIS, décédée le 24/11/2016 à la maison de retraite, née le 4/12/1938 à Foissiat
- M. André MARECHAL, décédé le 27/11/2016 à Fleyriat, né le 30/10/1930 à Varennes Saint-Sauveur
- Mme Simone GROS, décédée le 10/12/2016 à Pont-de-Vaux, née le 18/09/1938 à Mâcon

Le Vincuit 2016 a été un bon cru !

Pour perpétuer la tradition bressane du Vincuit, le premier dimanche d'octobre à la Ferme-Musée, de nouveaux bénévoles seraient les bienvenus pour « plumer » (peler) les fruits le vendredi et vanler (brasser, remuer) le Vincuit avec le pétouillon dans les chaudrons.



Marché de Noël

14^{ème} édition du marché de Noël.

Cette année encore, le succès du marché de Noël, organisé par le comité des fêtes, ne s'est pas démenti. Visite du père-noël et des lutins, stand de maquillage, 40 exposants... rien à envier à l'année dernière. L'Association « Au Petit Bonheur » a accompagné la journée en offrant aux plus jeunes 15 kg de papillotes. Les festivités se sont terminées par un feu d'artifice offert par la mairie.

